

Organisation du doctorat : ED et IFD

Objectif inscrit dans le projet 2009-2012

L'Institut de formation doctorale (IFD) de l'UPMC met en œuvre la politique doctorale de l'établissement. Il coordonne les actions et réalisations des 19 Ecoles doctorales (ED) de l'UPMC en charge du suivi des projets doctoraux dans les différents domaines disciplinaires de l'UPMC.

Actions conduites et résultats

- Révision de l'organisation du service pour permettre un fonctionnement optimum de l'IFD, (intégration de l'ex-CIES de Jussieu, Centre de Coordination des Missions Doctorales, création de la cellule d'accueil des doctorants étrangers, création d'une mission internationale, etc.) et consolidation des effectifs des personnels d'appui dans les différentes écoles doctorales.
- Possibilité d'allègement de services d'enseignement pour les enseignants-chercheurs impliqués dans les équipes pédagogiques des écoles doctorales afin de participer au suivi individualisé des doctorants (entre 48 et 96h par école doctorale selon leur taille). De plus, le travail des enseignants-chercheurs assurant des formations pour les doctorants est désormais pris en compte dans les tableaux de temps de service (CEVU du 26 janvier 2009).
- Mise en place d'une cellule « démarche qualité » dans le cadre d'une démarche d'autoévaluation. Celle-ci a constitué une base de données sur les doctorants qui permet de construire des indicateurs relatifs au déroulement du doctorat et au devenir professionnel des docteurs et destinés à un usage interne ou externe.
- Forte implication dans les travaux de refonte des systèmes d'information (projet ODISEE) et pilotage d'un projet de développement d'un système d'information dédié au doctorat en interaction avec ODISEE (CS du 15 mars 2010).